

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BROÛT-VERNET

N°90/2025

Séance du 24 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à 19 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents excusés : 1

Absents : 1

Nombre de suffrages

Exprimés : 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation

17/11/2025

Date d'affichage

25/11/2025

OBJET

Demande de subvention à AGIRC ARCO pour la construction de la salle d'activité

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Jean-François BURLOT, Didier CROCHET, Jean-Marc BOUZIN, Patrick MAGERAND, Pierre De LARMINAT Pierre HOUBÉ et Mesdames Sylvie RICHARD, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Aurélie MURE, Frédérique RONDEPIERRE, Catherine BARBECOT

Etaient excusées : Monsieur Sylvain JAFFUEL, (procuration à Sylvie RICHARD)

Etaient absents : Monsieur Mickaël SEIDLER

A été nommé secrétaire de séance : Madame Aurélie MURE,

Au vu du projet de construction d'une salle d'activité, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux sont nécessaires : L'estimation du coût total de l'opération est de 225 203,17 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- approuve le projet de travaux ;
- approuve le plan de financement ;
- décide de solliciter une demande de subvention auprès d'AGIRC ARCCO de 20 000, 00 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Broût-Vernet,

Le Secrétaire de séance

Le Maire



Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Après transmission au contrôle de légalité le.....